

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>o</sup> — )	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>o</sup> — )	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Cette fois, les Allemands n'auront pas eu besoin du président des Etats-Unis pour annoncer au monde qu'ils ne payeront pas leurs dettes.

Je ne sais pas si les Américains en sont fiers, mais leurs leçons n'ont pas été perdues par les Allemands qui en ont su profiter. Avec le plan Dawes, puis avec le plan Young, ils leur ont d'abord montré comment on s'y prend pour réduire le total de ses dettes. Enfin, il y a 3 ans, le président Hoover, par le coup de son moratoire resté fameux, leur enseigna la bonne manière de ne pas les payer du tout.

Et vous voyez que cette fois le Reich n'a eu besoin ni du président des Etats-Unis, ni de personne pour présenter son propre moratoire. Il l'a déclaré tout seul.

Pas de négociations préalables, pas de pourparlers pour proposer ou solliciter des arrangements intermédiaires. En ces matières, les palabres diplomatiques ne représentent que du temps perdu et ne font qu'ajouter au mauvais effet produit. C'est pourquoi la seule démarche du gouvernement allemand a consisté à déléguer ses ambassadeurs pour informer les Etats après desquels ils sont accrédités que le Reich a décidé de suspendre pour une durée de six mois ses paiements à l'étranger.

Je suppose que tout le monde a compris ce que parler veut dire et que personne ne s'attend à voir reprendre dans six mois les paiements ainsi « suspendus » !

D'ailleurs, avec une ironie un peu lourde, le Reich s'est déclaré si bien disposé à l'égard de ses créanciers qu'il reste tout prêt à les payer pourvu que ceux-ci veuillent bien accepter des marks qui ne seront pas transférés. Cela revient à dire qu'on aurait cette grande satisfaction d'être reconnu créancier en Allemagne de sommes dont on ne pourrait prendre possession... La « monnaie de singe » dont parlaient nos ancêtres avait du moins ce mérite qu'elle faisait rire !

En fait, chez nous, cette faillite atteint les porteurs d'emprunts Dawes et d'emprunts Young. Or, le gouvernement français a poussé nos concitoyens à y souscrire. Il se doit donc de les soutenir. Ce ne sont pas les moyens pratiques qui lui feront défaut pour cela. Puisque l'Allemagne vend à la France beaucoup plus qu'elle ne lui achète, il reste toujours un fort excédent de créances recouvrables chez nous. C'est, à la disposition de notre gouvernement, de l'argent allemand avec lequel il lui sera facile d'assurer le service intégral des emprunts « suspendus ».

Il n'y a donc pas, pour le moment, d'inquiétude à éprouver de ce chef. Mais n'est-on pas en droit de se demander quelles seront pour l'Allemagne même les conséquences de cette deuxième faillite.

Il en est au moins une qu'on aperçoit tout de suite. C'est que le Reich s'est privé des moyens pécuniaires de se procurer au dehors les choses dont il a besoin. Personne ne voudra accepter en paiement des marks qui sont dénués de toute valeur. La monnaie allemande n'a plus cours international. Il y a pourtant un certain nombre de matières ou d'objets que le Reich sera obligé d'acquiescer puisqu'il ne les a pas chez lui ! Par exemple, le pétrole.

Avec quoi les payera-t-il ? On nous dit qu'il offrira des marchandises contre d'autres marchandises. C'est le retour au système primitif du troc ! Le système des sauvages. Très facile à mettre en œuvre quand il s'agit d'opérations simples et faites sur place, avec des tribus africaines à qui l'on dit : donnez-moi de l'ivoire, je vous donne des cotonnades. Mais dans nos pays modernes et pour de vastes entreprises, à distance, on n'a pas de peine à imaginer les complications et les difficultés pratiques de ce procédé.

On nous assure pourtant que le Reich va s'y essayer... Mais alors cela implique obligatoirement la mainmise totale de l'Etat sur l'industrie, le commerce et les banques — qui vont devenir ses agents. Bref, on va restaurer chez nos voisins, en l'aggravant encore, le régime de contrainte qui fut inflexiblement appliqué pendant la guerre.

Comme le fait observer un de nos

confères, en dernière analyse, la faillite du mark va entraîner une sorte de mobilisation économique dans le Reich...

Il ne se passera rien d'autre, si nous y veillons avec soin. Mais toute négligence, tout abandon de notre part serait pour l'Allemagne hitlérienne une redoutable tentation. Gardons-nous de la lui offrir !

Et nous sommes tout de même un peu étonnés que Léon Blum ne sente pas cela plus vivement même que tous les autres Français.

Nous ne lui apercevons que des raisons de se méfier ; aucune d'avoir confiance. En tant que socialiste, Léon Blum devrait haïr en Hitler le vainqueur de la social-démocratie et le destructeur de l'Internationale ; en tant que juif, il devrait haïr Hitler, le persécuteur des juifs et l'homme qui a fait de l'antisémitisme une doctrine gouvernementale ; en tant que libre citoyen, il devrait haïr en Hitler le tyran qui a détruit toutes les libertés civiques et politiques.

Par quelle incompréhensible réaction sentimentale se trouve-t-il toujours prêt à protester contre les mesures de précaution et de sauvegarde que la République Française prend à l'égard du dictateur allemand ? Et par quelle inouïe contradiction avec lui-même ose-t-il condamner en paroles le système hitlérien alors qu'il assurerait son triomphe définitif en laissant la France désarmée devant lui ?

L'état misérable du Reich ne serait rassurant que s'il avait un gouvernement normal et régulier. Mais ces gouvernements de hasard ne sont jamais plus à craindre pour la paix du monde que lorsqu'ils sont aux abois...

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

## Le mauvais pain

Avant la guerre, la France consommait le meilleur pain du monde et c'est certainement pour cette raison que le Français en fit, au cours des siècles, la base de son alimentation. Il était, alors, composé de pur froment ou de pur seigle ou bien du mélange de ces deux céréales, et l'on n'introduisait dans sa pâte aucun succédané. Pendant le cours des hostilités, la situation économique exigea des combinaisons de farines où la fève et le riz, notamment, entrèrent pour une part importante. Le but poursuivi fut atteint, mais que la qualité y ait gagné, c'est une autre affaire.

La paix est revenue ; on pouvait donc penser que les coutumes d'autrefois reprendraient leur cours. Hélas ! il a été de cela comme de tant d'autres choses ; ayant découvert et appliqué des procédés avantageux, ceux qui étaient appelés à en tirer profit s'ingénierent à en poursuivre l'usage, sans se préoccuper de savoir si le goût du public et aussi sa santé s'accommoderont de la consécration d'un régime qu'on croyait provisoire.

C'est ainsi qu'on a continué à insérer certains succédanés dans la farine de céréales ; le prix du pain n'en a point diminué pour cela. Le résultat ? C'est que, réduit à une denrée médiocre, le consommateur s'en est dégoûté peu à peu et qu'en face des troubles organiques constatés, les médecins se sont accordés pour en restreindre l'usage.

Mais en voilà bien d'une autre ! Comme on signalait, ces temps-ci, que pas mal de blés charançonnés existaient dans les greniers, M. le Ministre de l'Agriculture, désireux sans doute d'épargner toute perte nouvelle aux cultivateurs déjà accablés, a adressé aux préfets une circulaire les invitant à laisser vendre et utiliser en boulangerie les grains avariés. Ne doutez pas et lisez ce seul passage : « Il convient de définir à « partir de quelle quantité d'insectes la « marchandise cesse de pouvoir être « qualifiée saine, loyale et marchande. »

Eh ! mon Dieu, quand elle est naturelle et sans impuretés. Un blé charançonné remplit-il ces conditions ? Cela dépend, prétend M. Queuille, de la proportion des insectes qu'il renferme. C'est une plaisanterie de mauvais goût. Le cas a été soumis à l'Institut Pasteur et à divers savants ; leur avis a été unanime : le pain fait avec un pareil grain est im-mangeable. — « Employer du blé charançonné pour la nourriture serait « monstrueux », dit M. le professeur Lapique, membre de l'Institut. Et M. le professeur Bertrand, de l'Académie des Sciences ajoute : « Une ponte qui picore, écarte les grains charançonnés ; « elle choisit. Et vous allez mériter ce qu'il a la farine dont on nourrit les « hommes et les enfants... »

Espérons qu'en présence de l'accueil

## Informations

### Au Sénat

Le Sénat discute le projet adopté par la Chambre sur l'organisation générale de l'armée de l'air. M. Mahieu soutient le projet. MM. le maréchal Pétain, ministre de la guerre et Doumergue, défendent, également le projet. « Nous voulons fermement pouvoir nous défendre si nous étions attaqués », déclare M. Doumergue.

Les divers articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

### A la Chambre

La Chambre vote le projet de loi tendant à ajourner pendant une année l'augmentation de 15 0/0 sur les loyers. Elle adopte les conclusions de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Falcoz, député de la Savoie et tendant à accorder cette autorisation.

L'ordre du jour appelle la discussion des propositions de loi de MM. Cautru et Perreau-Pradier, tendant à modifier le régime de bouillottes de cru. M. Menier demande le vote de la question préalable, parce que le vote du projet ferait perdre 165 millions au Trésor et le commerce aurait à souffrir de la concurrence illicite qui lui serait faite.

M. Cautru proteste et demande le vote du projet de loi. Par 286 voix contre 215, la question préalable est votée. La Chambre vote par 271 voix contre 242, le projet tendant à créer un nouveau canton ayant pour chef-lieu Chantilly (Oise).

### L'envoyé d'Hitler et M. Doumergue

M. von Ribbentrop a fait, lundi soir, une visite de courtoisie à M. Gaston Doumergue.

La conversation entre le président du Conseil et l'envoyé du chancelier Hitler était de caractère strictement privé, et ne faisait nullement suite aux entretiens que M. von Ribbentrop eut, samedi soir, avec M. Louis Barthou. M. Doumergue, pour avoir souvent dans le passé voyagé en Allemagne, connaît bien le Reich, et sa conversation avec M. von Ribbentrop semble avoir été limitée à quelques idées générales sur les relations franco-allemandes.

### Le général Goering optimiste

« Dans le domaine de la politique extérieure, notre Führer a réalisé d'œuvre sur chef-d'œuvre », a déclaré le général Goering, ministre président de Prusse, dans le discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture du Conseil d'Etat prussien, à Potsdam.

Nous avons franchi maintenant deux étapes ; l'apaisement avec la Pologne et l'entente, unique en son genre, que le Führer a eu à Venise. Espérons que cet entente, couronné de succès, amènera l'Italie et l'Allemagne à collaborer glorieusement.

En politique extérieure, je vois donc une évolution très favorable.

### La Petite Entente

La seconde séance du Conseil permanent de la Petite Entente a duré de 17 h. 30 à 19 h. 30. Elle a été consacrée à un examen général de la situation internationale.

Avant la séance, MM. Benès et Jettich, accompagnés de M. Titulesco et de leurs suites, avaient déposé des fleurs sur la tombe du soldat inconnu. Ils avaient ensuite successivement fait une visite à M. Tataresco, président du conseil, qui leur a rendu cette visite après la séance du conseil.

Un grand dîner donné par le ministre des affaires étrangères a réuni les trois ministres avec leurs suites, les membres du gouvernement, les chefs des missions.

### La déresse de l'ex-reine de Mohéli

M. Théodore Valensi, député de la Haute-Saône, vient d'informer le président de la Chambre et le ministre des Colonies qu'il posera à ce dernier une question orale sur « les raisons pour lesquelles le gouvernement demeure insensible à la déresse de Sa Majesté la reine Salima-Machimba, ancienne reine de Mohéli, qui renonça en faveur de la France à l'île sur laquelle elle régnait, épousa un gendarme français et ne reçut qu'une dot dont le montant actuel est de 5.000 francs ».

fait à sa circulaire, M. le Ministre de l'Agriculture en fera une autre ; souhaitons que celle-ci soit à la fois plus sérieuse et plus sage et qu'elle règle, une bonne fois, cette question du pain dont on ne semble pas, en haut lieu, comprendre l'importance. A l'heure où l'on se plaint de la crise agricole, il serait tout de même plus rationnel de provoquer une augmentation de la consommation du pain en surveillant la fabrication irréprochable de ce tout mettre en œuvre pour la restreindre.

Daniel BRICE.

### Le moratoire allemand

Le gouvernement américain vient de déposer une protestation véhémentement à Berlin. Il s'élève contre la récente décision prise par MM. Krosigk-Schwerin et Schacht de suspendre les paiements du Reich en ce qui concerne les arrérages des emprunts Dawes et Young. Or, les porteurs de ces emprunts dans l'Union sont sévèrement atteints.

L'opinion américaine est d'ailleurs fortement émue parce que le gouvernement allemand a, coup sur coup, proclamé des moratoires pour toutes les dettes privées et publiques. Et comme les Etats-Unis avaient largement ouvert leurs coffres-forts, soit au Reich, soit aux corporations de ce Reich, un grand nombre de millions se trouvent perdus.

### EN PEU DE MOTS...

— L'avion du pilote André Salel et du mécanicien Roger Robin a pris feu et s'est abattu sur le territoire de la commune de Chateaufort. Les deux aviateurs ont été carbonisés.

— Tous les biens et effets personnels de l'ex-reine Victoria et des enfants d'Espagne qui se trouvaient au Palais-Royal ont été expédiés à l'ambassadeur espagnol à Paris par le gouvernement espagnol. Ils seront remis à leurs propriétaires.

— Un coup de grisou s'est produit dans une mine de la région de Matara de Saga. Quatre mineurs sont manquant. Sept ont été retirés de la mine grièvement blessés.

— Gérard Leroutier, président de la Ligue des objecteurs de conscience, a comparu devant la 13<sup>e</sup> chambre correctionnelle de la Seine pour provocation au meurtre. Il a été condamné à 2 ans de prison.

— A Jameston (New-York), quatre cuves d'essence d'une capacité de 80.000 litres ont explosé. Il y a 5 tués et 20 blessés graves.

— On mande de Tarrasa (Espagne) qu'une maison en construction s'est effondrée. Il y a 3 morts et plusieurs blessés.

## NOS ÉCHOS

### Compliments de femme.

Qui disait donc que nos deux grandes vedettes de music-hall — Cécile Sorel et Mistinguett — s'étaient vout une haine vigoureuse ?

Un de ces jours derniers, elles se rencontrèrent dans une « hostellerie » de la vallée de Chevreuse.

Petits cris d'enthousiasme, embrassades, congratulations.

Mistinguett écrivit sur les tables, du bout de son ombrelle :

« Mistinguett dit : Cécile Sorel est la plus grande étoile du monde. »

— Non ! non ! ma chère, répliqua Cécile, vous avez mal placé la ponctuation.

Et elle corrigea ainsi la phrase :

« Mistinguett — dit Cécile Sorel — est la plus grande étoile du monde. »

Mais quelques instants plus tard, les deux reines du music-hall étaient installées à deux tables assez éloignées l'une de l'autre, au milieu de leurs courtisanes.

T'as vu comme je l'ai fait grimper au cocotier, la même qui croit descendre si bien les escaliers, disait Mistinguett.

— Avez-vous remarqué, murmura Cécile Sorel à son voisin, que plus cette pauvre femme va, plus elle grandit... de la mâchoire ?

L'inscription laudative était toujours intacte sur le sable de l'allée...

### Le ministre bavard.

Dans les délibérations gouvernementales, M. Chéron est introuvable. A tout propos, il demande la parole, se lève et prononce de petits discours.

M. Lebrun, quand il s'agit d'un Conseil des Ministres, écoute avec un sourire résigné. M. Doumergue en fait autant.

— Il faut faire taire Chéron ! disait l'autre matin un ministre agacé. Il n'y en a que pour lui !

Il confia à deux collègues :

— Nous avons un moyen. Au prochain Conseil de Cabinet, je proposerai, à l'ouverture, cette motion que vous soutiendrez :

M. le Gardes des Sceaux, ministre de la Justice, ne pourra obtenir la parole en Conseil de Cabinet et en Conseil des Ministres tant que les assassins du conseiller Prince n'auront pas été arrêtés.

Les deux ministres ont promis leur appui.

### Œuvres d'art interprétées.

On ne connaît pas toujours les raisons qui décident du choix d'une œuvre d'art pour décorer certains locaux officiels.

C'est ainsi qu'il y a à quelques années, la salle de la commission des Finances, au Sénat, s'ornait d'une vaste toile sur laquelle on voyait une vache que l'on allait traire.

### CHRONIQUE LITTÉRAIRE

## Sur les pas des romanciers qui voyagent René Jouglet - Marc Chadourne - Marius et Ary Leblond

On a l'impression, chaque jour plus nette, que le monde est petit, que les distances d'aujourd'hui n'ont plus l'importance des distances d'autrefois et, qu'en somme le chemin parcouru depuis un demi-siècle, dans le domaine des connaissances géographiques est considérable. Je me souviens de ces cartes géographiques de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, lesquelles, dans nos atlas eux-mêmes, portaient nombreuses, sur plaques étendues, la mention *Terre inconnue*. Il y a un demi-siècle, l'Afrique centrale commençait à peine à être explorée ; combien de ces contrées lointaines ont pu échapper aux investigations de la curiosité de nos intrépides voyageurs. Je crois bien que leur nombre se rapproche du zéro significatif. En tous les cas, nos romanciers contemporains, les jeunes surtout, semblent de plus en plus attirés par l'aventure, et tous ceux qui le furent s'évadent des vieux continents pour chercher, dans ces lointains, le renouvellement qu'ils souhaitent aux formes de leur pensée. Dans ce mouvement, il y a mieux à la base que l'ordinaire tentation de l'aventure dans l'inconnu, l'impérieux besoin de la rénovation dans la joie des impressions neuves, même au prix de la lutte par l'action violente avec tous ses risques et ses périls.

En novembre dernier, au banquet de la critique littéraire, le hasard me donna pour voisin de table René Jouglet dont le roman *Le Jardinier d'Argenteuil* (1) qui venait de paraître m'avait amusé comme du meilleur Courteline par l'originale façon d'y présenter, dans un tour d'ironie aisée, la satire de certaines mœurs de notre époque. Je ne crois pas qu'on ait si bien marqué l'aisance avec laquelle la conscience privée aussi bien que la conscience publique se perdent de nos jours dans une facilité générale. Donc, René Jouglet m'entreint longuement de son récent voyage en Extrême-Orient et si je ne vous rapporte pas même Pécho du merveilleux récit qu'il m'en fit, je vous dirai simplement qu'en l'écouter, je sentais n'avoir jamais si bien compris la tentation de ces grands départs vers des lointains, où l'on se retrouve un jour avec toute la richesse d'émotions fortes que ne saurait, malgré tout, vous donner la douce quiétude d'un foyer douillet jamais abandonné.

En lisant son récit, qu'il vient de publier : *Au cœur sauvage des Philippines* (1), j'ai repris en quelque sorte la suite des impressions dont j'ai eu la primeur. Avec René Jouglet, nous pénétrons ici dans le pays des Igorots, la plus étonnante contrée au nord de Luzon, terre bien étrange avec ses splendeurs naturelles et ses hommes primitifs. Nous nous plaignons dans cette observation patiente des êtres et des choses qui sont si loin des conceptions de notre civilisation qu'il s'agisse de l'amour, de la famille ou des rapports sociaux. La documentation, rassemblée à ce sujet, est des plus variées, abondante en détails typiques, recueillis à travers villages et bois, sur les pistes qui « courent au flanc des montagnes, parmi les fougères géantes et sous les orchidées aux exemplaires les plus surprenants ». Des légendes, des histoires, des cérémonies bizarres, des faits révélateurs de spiritualité chez les Igorots qui « croient à la possession des êtres, aux communications avec l'au-delà... au fond, tout comme les civilisés d'Occident, sinon sous un aspect bien autre.

Mais toutes ces coutumes, les usages cruels, les autres naïves et touchantes ne tarderont pas à se perdre au contact des civilisations qui s'infilent chaque jour davantage au cœur des contrées les plus perdues du vieux monde. René Jouglet, sans le vouloir, par l'intérêt de son récit nous donne presque le regret de penser qu'un jour là, comme partout, ces vieilles choses primitives sont appelées à ne plus être que des souvenirs vivants fixés dans son livre.

Notre compatriote (Quercinois me semble-t-il), Marc Chadourne, a lui aussi rapporté de ses visites aux îles du Pacifique de bien curieuses impressions. Rappelez-vous *Marchura* et précédant le beau reportage *Chine* (3) qui lui valut en 1931 le prix Gringoire. Cette fois, Marc Chadourne a traversé l'Atlantique. Il

— C'est le contributeur ! s'écria M. Léon Bérard, la première fois qu'il l'aperçut.

Mais M. Clémentel fit enlever cette toile. A sa place, on mit un tableau représentant un épisode de la vie de Don Quichotte.

Et, lorsqu'il vit le héros de Cervantes la lance en arrêt, M. Léon Bérard murmura simplement : — C'est le contrôleur des contributions !

nous l'a prouvé une première fois avec *Absence* (3) dont le succès est plus que justifié par la puissance émotive d'un talent particulier qui le range dans la classe des grands romanciers de notre époque. De ce Mexique ardent et passionné, où nous l'avons suivi haletants sur les traces de Lupita, il nous fournit aujourd'hui un aperçu très curieux dans *Anahac* (3) ou l'Indien sans plumes. Il faut reconnaître, après cette lecture, que nous savions fort peu de choses de ce pays éblouissant de soleil et de passion sauvage, terre chaude où tout est chaud, les têtes et les cœurs, où la passion se colore d'une ardeur brûlante. Marc Chadourne ne borne pas son reportage à la description du Mexique, même du moins connu. Il en étudie l'ethnographie, l'atmosphère politique et sociale de ce temps et aborde ce point encore névralgique et délicat des persécutions religieuses, autour desquelles on mena récemment si grand bruit. Il rappelle des faits précis et multiples, presque généralisés qui justifient le jugement de l'abbé Domenech, lequel notait déjà, non sans indignation, à l'époque de l'expédition du Mexique, (second Empire) : « le caractère idolâtrique » de la religion mexicaine, « assemblage singulier de dévotions impuissantes, de honteuses ignorances, de malsaines superstitions et de vices hideux ». Les choses n'ayant point changé depuis, cette curieuse anticipation, nous dit Marc Chadourne, « fournit, en partie, l'explication des troubles religieux qui ont divisé le Mexique dans ces dernières années ».

Mais, dans ce livre, il y a mieux encore que l'observation attentive et pénétrante du reporter, mieux que ce souci constant du voyageur consciencieux désireux de se tenir dans le cadre des réalités, il y a enfin la musique du poète qui traduit harmonieusement les impressions d'art que lui ont laissées les splendeurs et aussi les sauvages magnificences de la nature dans ce pays. *Anahac* (3) est un beau livre.

Je continue cette série avec les deux frères Marius-Ary Leblond, la collaboration littéraire, fort active, s'est souvent manifestée dans une série de livres originaux et d'un intérêt si attachant qu'il nous est permis de regretter de ne pas savoir ces ouvrages dans toutes les bibliothèques populaires. Les deux frères Leblond ont su réaliser, pour nos esprits séduits, l'exotisme de la vie coloniale. Indépendants par caractère, ils savent éloquentement parler de lieux, nouveaux pour nous, sans nous laisser la moindre crainte d'un doute ou d'une erreur, toujours possibles quand on est plus ou moins intéressés à l'exploitation d'un pays lointain. Nous en avons encore eu tout dernièrement la preuve par la manière dont ils ont traité, sous le titre *Madagascar* (3), le côté particulièrement attachant de cette création française. Dans ce livre, où sont fidèlement consignées les observations de trente ans d'enquête, c'est — à côté de faiblesses indiquées sans acrimonie, mais sans réticences, — la révélation du génie français, génie de pionniers « dont les vies prodigieuses furent d'héroïques épopées de la persévérance et de l'altruisme ; génie des missionnaires, génie des militaires... génie des administrateurs et des instituteurs, monteurs, journalistes, écrivains, génie des ingénieurs, génie des agriculteurs, desquels émane, pour la vivifiante action, ce qu'il y a de meilleur dans la bonté et l'intelligence françaises ». Et ce ne sont pas seulement des mots, mais des faits, des résultats précis qu'il nous est agréable de trouver sous la plume sincère des frères Leblond. Avec quelle joie nous avons lu ces dernières pages dont la poésie lyrique reste un bel acte de foi et d'espérance dans l'avenir de notre effort colonisateur. Un tel livre est mieux qu'un enseignement, un précieux réconfort, et combien tonique en un temps où notre pays semble trop douter de lui-même.

SERGE BARRANX.

### Lire la suite en deuxième page

- (1) Grasset, éditeur,
- (3) Plon, éditeur.

### Modestie.

*Le journaliste.* — Et si vous étiez naufragé dans une île déserte, mon cher Maître, quels sont les trois livres qui vous voudriez avoir avec vous ?

*Le cher Maître.* — Trois ! Mais savez-vous bien que j'en ai publié vingt-neuf !

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

Chronique littéraire

## Sur les pas des romanciers qui voyagent

René Jouglot - Marc Chadourne  
Marius et Ary Leblond

Suite de l'article de 1<sup>er</sup> page

Après la lecture de *Madagascar*, nous serons encore mieux disposés à juger que la dernière œuvre *La Kermesse noire*, satire des mœurs électoraux dans l'île de la Réunion est lui aussi un livre de bonne foi et ce roman d'une élection aux colonies, comme ils l'annoncent en sous-titre, nous apporte, dans un genre amusant, le témoignage d'observations précises qu'on aurait tort de négliger. Je ne dirai pas que la *Kermesse noire* (1) a soufflé sur mes illusions au sujet de la part réservée aux indigènes dans la vie politique de notre pays. Non, mais elle m'a prouvé que, là-bas comme chez nous, sous des formes assurément différentes, la démagogie politique a changé pas mal d'aspects, modifié les courants humains, faussé l'esprit de la conscience publique.

En abordant ce sujet plus délicat à traiter qu'il ne semble, les frères Leblond sont restés dans cette note sobre qui donne à la vérité le seul relief digne d'elle.

Leur étude est faite d'une série de notations minutieuses, de tableaux traités avec une vigueur qui convient à la couleur locale, chaude et même crue par moments. Sans prendre les choses au tragique, leur manière d'avertir, avec une pointe d'humour, les lecteurs et les électeurs de France est encore celle qui renseigne le mieux et fait réfléchir : la vie mondaine, les idylles qui accompagnent cette fresque vigoureusement broyée donnent à ce roman une saveur exotique des plus agréables.

Serge BARRAN.

(1) Jean Crès, éditeur.

## Les Lotois dans le Nord

Eh ! oui, il y en a aussi dans ces régions du Nord si intéressantes, mais si différentes des nôtres. Et nos compatriotes lotois savent s'adapter au milieu sans oublier le pays natal dont ils gardent et honorent jalousement le souvenir... C'est à cela d'abord que servent ces belles sociétés régionales semblables à celle que les originaires des huit départements du centre (Aveyron, Cantal, Corrèze, Haute-Loire, Lot, Lozère, Puy-de-Dôme) viennent de constituer à Lille, sous ce titre général « les enfants du Massif Central ».

Le Lot en forme une section qui n'est sans doute pas la plus nombreuse, mais qui est à coup sûr l'une des plus sympathiques. L'administrateur est un Gourdonnais, M. Elie Agrafell, qui représente là-bas dans un des plus beaux quartiers de Lille, au 52 bis de la rue Esquermoise, cet art culinaire où les Lotois sont passés maîtres... C'est à lui, propriétaire du restaurant de Paris, que nos compatriotes doivent s'adresser, assurés d'y trouver un bon accueil et tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

Cette société amicale vient d'éditer un annuaire pour 1934-1935 où nous lisons une page excellente de M. Elie Agrafell sur « Le Lot touristique et gastronomique ».

Nous félicitons nos concitoyens pour ce bel effort et les remercions de cette utile propagande en faveur de nos pays dont ils sont mieux placés que personne pour vanter la beauté à nos compatriotes du Nord.

### Magistrature

Notre distingué compatriote, M. Marbot, originaire de Miers, président du tribunal de Nontron (Dordogne), est nommé à Bordeaux. Le tribunal de Nontron est supprimé.

### Chambre d'Agriculture

Le Conseil municipal de Concoreps a nommé M. Urbain Bazillon, délégué à la Chambre d'Agriculture du Lot.

### Gendarmerie

M. Aldibert, gendarme de la brigade de Labastide-Murat, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

### Dans les P. T. T.

Mme Laval, receveuse du bureau des P.T.T. de Bretenoux, est admise à faire valoir ses droits à la retraite.

### Service vicinal

MM. Rhodes et Lasvaux sont nommés cantonniers du service vicinal dans le Lot.

### Les vipères

Les fortes chaleurs que nous avons subies, ces jours derniers, ont fait sortir les vipères.

Le maréchal des logis de Souceyrac et le gendarme Carrié ont tué sur les bords du ruisseau le Cayla, deux grosses vipères.

A Feysse, Mme veuve Larrie, du village de Matheun (Teyssien) traversant un pré, a été mordu au talon par une grosse vipère qu'elle avait prise pour une couleuvre. Elle a reçu les soins de M. le docteur Ayrolles.

## EDEN

JEUDI, SAMEDI (en soirée)  
DIMANCHE (matinée et soirée)  
La plus étincelante de toutes les opérettes

Il est charmant

AVEC  
Henry GARAT et Meg LEMONNIER

LA SEMAINE PROCHAINE  
Fermeture annuelle

## M. le Maire de Gourdon à M. Dubernet de Garros

M. Dauliac, maire de Gourdon, adresse à M. Dubernet de Garros, président de la Fédération du Commerce et de l'Industrie, négociant à Cahors, la lettre suivante dont il nous demandait l'insertion.

« Monsieur,

« M. Delort, négociant à Gourdon, m'a remis de votre part, une lettre à transmettre au Sénateur de Gourdon relativement au projet pendant devant le Sénat et tendant à interdire l'extension des magasins à prix unique.

« M. Delort a joint à son envoi une lettre-circulaire signée de votre nom, lui demandant cette démarche. Or quelle n'a pas été mon indignation de constater que dans cette circulaire adressée à toutes les sections, du Lot, vous avez l'audace d'émettre des doutes injurieux pour les municipalités, et que vous ne craignez pas d'écrire que si les dites municipalités avaient à connaître de la question, ce serait pour elles, l'occasion de recevoir des pots de vin.

« J'entends bien que cette lettre ne m'était pas destinée et qu'elle devait rester ignorée des Maires du département, mais puisque je la détiens, je ne puis résister au plaisir de faire connaître à mes collègues la flatteuse opinion que vous avez d'eux.

« Et je sais bien l'opinion qu'ils ont de vous.

« Vous jugez autrui à votre mesure, Monsieur Dubernet de Garros.

« Vous croyez cyniquement qu'on achète les hommes comme vous achetez les lards de 1914 à 1918, alors que ceux de votre âge faisaient leur devoir sur le front.

« Croyez-moi, restez dans l'ombre qui convient à votre cas, et ne recommencez pas. Sans cela nous nous verrons dans l'obligation de vous donner une toute autre leçon.

« DAULIAC,  
« Maire de Gourdon,  
« Ancien combattant ».

### Nos compatriotes à Paris

Au 22<sup>e</sup> Concert du Cercle Symphonique qui a eu lieu à Paris, les assistants ont été particulièrement charmés par le talent de violoncelliste de notre sympathique compatriote, M. Jean Nouyrit.

Nous sommes heureux de reproduire le passage du compte rendu de ce concert, où il est question de M. Nouyrit, dont à Cahors on connaît et apprécie le beau talent.

« La pièce de choix du menu symphonique a été sans conteste, le *Concerto en ré majeur*, d'Haydn, pour violoncelle et orchestre : un régal ! Car nous y avons retrouvé les qualités caractéristiques du célèbre compositeur : charme et élégance, auxquels s'allie opportunément la vigueur. Et nous avons eu pour les faire valoir dans leur plénitude l'archet magistral de M. Nouyrit, admirablement secondé par tous nos instrumentistes. Ce musicien sympathique qui joint au sentiment artistique la sûreté d'exécution, fait vraiment tout ce qu'il veut de son instrument, auquel il demande, en outre de sa résonance propre, parfois les sons aigus du violon, parfois les notes cavernueuses de la contrebasse. Puis, avec le concours du piano seulement, M. Nouyrit a varié ses plaisirs et les nôtres, en donnant, après un Adagio de Locatelli, une fantaisie acrobatique de Cassado où sa prodigieuse virtuosité a triomphé de toutes les embûches du *Diabli Vert*. Le brillant violoncelliste a été plusieurs fois rappelé par son auditoire enthousiasmé. »

### LE QUERCY GAILLARD

L'excursion organisée par les membres du Quercy-Gaillard, de Brive, aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> juillet, avec l'itinéraire suivant : Brive, Bretenoux, Castelnaud, Saint-Céré, Presque, Gorges d'Autoire, Bretenoux, Puybrun, Vayrac, Brive.

Lieu de réunion : Chope-du-Palais. Départ, 7 h. 30. Prix : 35 fr., comprenant déjeuner et autocar.

Inscription chez M. Cros, pharmacien, et chez M. Cueille, Chope-du-Palais, avant le jeudi 28 juin.

### Le tourisme dans le Lot

L'excursion annuelle organisée par la Périgourdine aura lieu dimanche, 24 juin, avec l'itinéraire suivant : Brive, départ, 7 h. 30 ; Souillac, Lacave, Roc-Amadour, Bretenoux, Beaulieu, Déjeuner à midi 30 ; hôtel Four-nié, à Beaulieu.

Tous les sociétaires ont déjà reçu leurs convocations et sont priés de retourner leur bulletin d'adhésion de suite à MM. F. Delclaud, 7, rue Champantier ; Lagoree, grains, derrière le tribunal ; Merchadon, grains, à Brive.

### Les « Amis de Villefranche-de-Rouergue »

La Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue organise une excursion pour ses membres et leurs familles pour le dimanche 15 juillet. Le circuit prévu est Limogne, St-Cirq-Lapopie, Cabrerets, avec visite de la grotte du Pech-Merle et du musée. Retour par Mareil-sur-Célé, avec visite de la magnifique église abbatiale, Cahors et Villefranche.

## Cour d'Assises du Lot

### CAMBRIOLAGES ET VOLS QUALIFIES (Suite)

L'audience de mardi après-midi a été reprise à 14 heures.

#### Le réquisitoire

M. Combaldiu, substitut, prononce le réquisitoire contre Ressec. Le distingué magistrat retrace les méfaits nombreux commis par Ressec. C'est dès l'âge de 16 ans, que Ressec, qui a maintenant 28 ans, a commis son premier délit.

Depuis, la série des vols, des cambriolages dont il est l'auteur est longue et les condamnations subies par lui sont nombreuses. M. Combaldiu estime que l'accusé n'a pas droit aux circonstances atténuantes et il réclame une peine sévère contre lui, puisqu'il a bien, Ressec a déclaré à M. Solinac, commissaire de police : « Cambrioler, voler, chaperder, c'est pour moi un besoin. A part ça, je ne suis pas capable de me livrer à un travail quelconque. Ma place n'est plus parmi les braves gens ! »

#### La plaidoirie

M<sup>r</sup> Xavier Gisbert présente la défense de Ressec. La tâche est rude. Mais le distingué maître, avec une éloquence qui fait impression sur le jury et sur le public, tente d'atténuer les lourdes charges qui pèsent sur son triste client.

Oui, Ressec est coupable. Il a subi de nombreuses condamnations. Mais, ne faut-il pas tenir compte de ce malheureux a été abandonné par sa famille dès sa jeunesse, vers l'âge de 15 ans. Ressec ne mérite pas le châtiment sévère qui est réclamé : les travaux forcés. C'est trop. Aussi bien, quelle que soit la condamnation prononcée contre lui, Ressec sera rélégué.

L'éloquent maître demande au jury de rendre un verdict de saine justice ; que le châtiment, dit-il, soit approprié à la faute commise.

#### Le verdict

Le Président demande à Ressec s'il a à ajouter quelque chose à sa défense : « Non ». Les débats sont clos.

Lecture est donnée au jury des questions auxquelles il aura à répondre. Le jury rentre dans sa salle de délibération.

A 16 heures, il rapporte son verdict. Il est affirmatif dans les questions principales, écarte les circonstances aggravantes et accorde les circonstances atténuantes.

Première question principale. — L'accusé Ressec est-il coupable d'avoir frauduleusement soustrait une montre au préjudice des héritiers ou ayants droit de feu Raust Gaston, de Francoules.

R. — Oui, à la majorité.

Pour les trois questions aggravantes, en ce qui concerne le bris des scellés de la maison habitée et l'effraction intérieure, la réponse est non.

Deuxième question principale. — Ressec est-il coupable d'avoir le 31 octobre, frauduleusement soustrait une somme de 160 francs et de 21 francs de timbres-poste au préjudice de M. Hornières, négociant à Cahors.

R. — Oui, à la majorité.

Pour les questions aggravantes concernant le vol avec effraction, avec escalade dans un édifice et dans une maison servant d'habitation, la réponse est non.

Troisième question. — L'accusé est-il coupable d'avoir contrevenu à un arrêté d'interdiction de séjour ?

R. — Oui, à la majorité.

Quatrième question principale : Ressec est-il coupable d'avoir été trouvé porteur d'un revolver, arme prohibée par la loi ?

R. — Oui, à la majorité.

D'autre part, le jury accorde les circonstances atténuantes.

M. Combaldiu demande l'application d'une peine de 5 à 10 ans de prison.

M<sup>r</sup> Gisbert remercie le jury de son verdict de pitié, en faveur de Ressec qui est plutôt un malheureux qu'un criminel.

#### La condamnation

La Cour et le jury se retirent pour délibérer sur la peine. A 5 heures 1/2, l'arrêt est rendu. Ressec est condamné à 9 ans de prison et à la réléguation.

L'audience est levée et la session est close.

#### Ressec a écouté, froidement, la sentence. Les gendarmes l'entraînent, mais au moment même où il quitte le banc des accusés, il sort un cigare, l'allume, tout en se laissant mettre les menottes. Sans doute, il n'avait pas le sourire, mais c'est d'un pas assuré qu'il a regagné la maison d'arrêt.

#### Prix des permis de chasse

En application de la loi du 28 février 1934 et décret paru au « Journal Officiel » du 5 avril, le nouveau prix des permis de chasse est ainsi fixé :

Permis départemental : 54 francs.  
Permis général, 200 francs.

Le décret donne le nouveau modèle des permis.

Sur le prix de chacun d'eux, une somme de 5 francs sera prélevée pour être versée aux sociétés de chasse pour l'amélioration de la chasse.

#### Foire du 16 juin 1934

La foire de samedi n'a pas été importante. Le foirail aux bœufs et le foirail aux moutons étaient vides.

Marché : Poulets 7 fr. 50 ; poules, 5 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 50 ; canards, 6 fr., le tout le 1/2 kilo. Canards d'élevage nultards, 50 fr. la paire ; canards communs, 15 à 20 fr. la paire.

#### Pigeon voyageur

Un pigeon-voyageur a été recueilli à Espédaillac par M. Laborie. Il portait à une patte, une bague sur laquelle on lit : 215-483-033, France, Frijols, 15, rue Puy-Séguir, Bordeaux. Déclaration a été faite à la mairie.

## CAHORS

### LA TEMPÉRATURE

Après des jours de canicule, où le thermomètre monta jusqu'à 34 degrés à l'ombre, sur le Boulevard, mardi les Cadurciens ont éprouvé un peu de fraîcheur. Toutefois, c'est dans l'après-midi de mardi, seulement, que le ciel se couvrit et que soufla une légère brise.

Enfin, disait-on, la pluie va tomber ; elle rafraîchira la température et arrosera légumes, arbres fruitiers, vignes. Mercredi, un peu de pluie tomba, mais à peine de quoi mouiller les trottoirs ; ce n'était pas la grande ondée espérée et ce n'était pas ça qui fera cesser la sécheresse.

Mais dans la soirée, la température était très fraîche ; à 20 heures, mercredi soir, le thermomètre marquait 17.

Dimanche et lundi, 34 degrés à l'ombre, et mercredi, 22 dans la journée et 17 le soir ! Indiquons que, vers 10 h., le vent souffla en tempête sur la ville.

Jeudi matin, les Cadurciens, à leur réveil, virent briller le soleil. Mais le vent campagnard ne sera-t-il pas exaucé ? Il réclame un peu d'eau, car les puits, les citernes, les ruisseaux sont à sec.

#### Succès universitaire

Mlle Tassart vient de passer devant la Faculté de Toulouse les examens de licence ès lettres-philosophie. Elle a été reçue brillamment.

La distinguée lauréate est la fille de notre très estimé concitoyen, M. Albert Tassart, avocat au barreau de Cahors, ancien premier adjoint de notre ville, à qui nous présentons, ainsi qu'à la nouvelle licenciée, nos bien vives et cordiales félicitations.

Nous apprenons avec plaisir le beau succès obtenu par M. Frayssinet, ancien élève du lycée Gambetta qui a été reçu devant la Faculté de Toulouse à la licence de philosophie (Certificat d'histoire de la philosophie).

Nos bien vives félicitations au jeune lauréat qui est le fils des excellents buralistes du Boulevard Gambetta.

#### Électrification des écartés de la commune

Les travaux concernant l'électrification des écartés de la commune étant déjà très avancés, les personnes dont les habitations n'auraient pas été comprises dans le premier projet et qui désiraient bénéficier de l'éclairage électrique ou de la force motrice sont instamment priées de vouloir bien adresser leur demande à la Mairie de Cahors, avant le 30 juin courant. Passé ce délai, aucune demande ne pourra être acceptée.

#### Enregistrement

Par décret, en date du 14 juin 1934, un bureau d'enregistrement est créé dans le Lot, à Cahors (Actes judiciaires).

#### GRAND CONCERT PUBLIC

Le vendredi 22 juin, à 9 heures du soir, sur les Allées Fénelon, sera donné un grand concert public par l'Ecole de Musique et par la Chorale mixte du P.O. En voici le programme :

Morceaux exécutés par tous les élèves de l'Association professionnelle, école de Musique :

1. Berceuse Schubert ; 2. Ariette, Sully ; 3. Menuet, Exaudet ; 4. Andante de la symphonie de Haynd ; 5. Pifferari (Mlle Janvion, 7 ans) Kriesler ; 6. Au Moulin, R. Champeaux ; 7. Yvonne (Mazurka) Georges ; 8. Douce rêverie, Suzes ; 9. Berceuse à Monique, Champeaux ; 10. Première pensée (marche) Suzes. Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle Bénard.

Morceaux exécutés par la Chorale Mixte du P.O. : 1. L'Aube du Jour, F.R.A.B.T. ; 2. Jean, p'tit Jean, C. Dorret ; 3. Hymne à la nuit, Rameau ; 4. Plus haut que la colline, F. Sileher (Chœur à 4 voix mixtes « a capella »).

#### Kermesse de charité

On nous prie d'insérer la communication suivante :

Le samedi 30 juin et le dimanche 1<sup>er</sup> juillet aura lieu une grande Kermesse de Charité au profit de l'Orphelinat de Cabessut dans les cours et les cloîtres du Pensionnat Jeanne d'Arc à Cabessut.

Nombreux comptoirs offrant aux acheteurs : objets d'art, ouvrages, bibelots, denrées de toutes sortes, à tous prix. Jeux multiples, manège, guignol, route de la fortune, etc. Buffet. Rafraîchissements. — Une agréable journée. Une bonne œuvre.

Le lundi, 25 juin, à 8 heures un quart du soir, à la salle A. de Solminiac, sera donné un très beau film : *Chacun porte sa croix*.

Prix d'entrée : deux francs seulement. Les enfants au-dessous de 10 ans ne payent pas.

#### Disparition I...

Sous ce titre, nous avons publié que M. Jules Alayrac, représentant de commerce à Cahors, avait disparu de son domicile.

Nous pouvons affirmer que mardi M. Alayrac était à Montauban, avec des membres de sa famille, venus de Cahors pour le voir.

#### Association Nationale des Poudriers de la Grande Guerre

Les Poudriers de la Grande Guerre sont priés d'assister à l'Assemblée qui se tiendra le 24 juin 1934, à 11 heures (heure légale), à la mairie de St-Céré, sous la Présidence de M. le Docteur Larigues, ancien médecin de la Poudrerie Nationale de Toulouse.

M. le Maire de St-Céré, que nous sommes heureux de remercier ici, a bien voulu à cette occasion nous donner l'autorisation d'organiser dans sa ville une journée en faveur des Anciens Poudriers.

De jeunes St-Céréennes distribueront nos insignes, des fleurs vertes.

Après l'Assemblée des Poudriers un déjeuner aura lieu à l'Hôtel du Commerce. — Raymond Colx, Président de la Section du Lot.

### Réunion de transporteurs de marchandises et de voyageurs non subventionnés

Une réunion, groupant un grand nombre de transporteurs de voyageurs et de marchandises non subventionnés, s'est tenue à Cahors samedi au café de Bordeaux.

A cette réunion assistaient le bureau du « Syndicat quercyinois des transporteurs non subventionnés » et le bureau provisoire « des transporteurs du Lot non subventionnés ».

Après échange de vues entre les transporteurs des deux associations, il a été décidé qu'une commission dont les membres ont été désignés par l'Assemblée, se rendrait à St-Céré, le vendredi 22 juin, en vue d'étudier la fusion des deux associations pour ne former qu'un seul syndicat.

#### Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée aux militaires suivants du recrutement de Cahors :

MM. Mallet, Lespinard, Salesses, Escapade, Lapergue, Burg, Alayrac, Solacroup, Charissou, Pons, Bories.

#### Diplôme d'herboriste

M. Lafargue, préparateur de la pharmacie Dardeine, à Gourdon, vient d'obtenir le diplôme d'herboriste de 1<sup>re</sup> classe devant la faculté de médecine et de pharmacie de Toulouse.

#### Auto contre auto

Samedi, vers 14 h. 30, une auto du service des Ponts et Chaussées et l'auto de M. Salgues, négociant en épicerie, rue Foch, sont entrées en collision au croisement du quai Cavaignac et du Boulevard Gambetta.

Il n'y a pas d'accident de personnes, mais la voiture de M. Salgues a été fortement endommagée.

#### Auto contre cycliste

Une auto pilotée par M. Murat, de Cahors, suivait la route de Vers, lorsqu'au tournant de la route nationale arriva un cycliste, M. Pechberty, de St-Martin-Labouqui qui alla heurter l'auto.

Le choc fut rude, M. Pechberty fut projeté sur le sol, où il resta inanimé. M. le docteur Couderc, appelé, lui donna les premiers soins. Mais l'état du blessé étant grave, M. le docteur Couderc a fait transporter M. Pechberty à l'hôpital de Cahors.

#### Cycliste tué par une auto

M. Boy, entrepreneur de maçonnerie à Cornac, se rendait en auto à Lauresse, lorsqu'il aperçut sur la route un cycliste, M. Boy ne put l'éviter. Le jeune cycliste, Menchi Joseph, d'origine italienne, 18 ans, demeurant à Latronquière fut renversé par l'auto. Transporté à l'hôpital de St-Céré, il expirait peu après.

#### Camion contre camion

Mardi soir, vers 6 h. 1/2, un camion transportant les employés du téléphone rentrait à Cahors, lorsque près de la Beyne, un camion piloté par le commis de M. Fargue, voulut passer devant.

Malheureusement, il heurta avec violence le camion des P.T.T. qui fut projeté dans le fossé. M. Teil a été blessé à une épaule ; MM. Bonnet, Cagnac ont reçu des contusions sans gravité. La gendarmerie, prévenue, a ouvert une enquête.

#### Moto contre auto

Samedi vers 15 heures, une moto pilotée par M. Cubaynes, de Labastide-Murat, a heurté sur le pont Louis-Philippe une auto. Pas d'accident de personnes, mais dégâts matériels.

#### Plainte retirée

Mlle Fernande V... robeuse à Milhac, éprouva une bien vive émotion, lorsqu'en ouvrant son portefeuille, elle constata qu'une somme de 2.000 francs avait disparu.

Elle porta plainte à la gendarmerie qui ouvrit une enquête. Elle fut si concluante, qu'en raison des répercussions, familiales qu'elle aurait pu avoir, Mlle Fernande V... a retiré sa plainte. L'argent, du reste, a été retrouvé !..

#### Voyage sans billet

Le nommé Marcel Coignac, né à Libos, en 1901, titulaire de 9 condamnations, a comparu devant le tribunal correctionnel de Montauban pour avoir voyagé sans billet. Il était parti de Limoges, mais avait été signalé après Cahors. Le tribunal le condamne à 1 mois de prison.

#### Délit de pêche

M. Henry Aimé, de Montaignu-du-Quercy, pêchait les écrevisses dans le ruisseau « Saint-Julien », près de Belfort. Les gendarmes de Labenque survinrent et dressèrent contravention, car la pêche aux écrevisses était prohibée.

#### Les mauvais pécoseff

Les nommés Mauran, de Colayrac (Lot-et-Garonne), Berry et Pierre Lucien, employés de commerce à Villeneuve-sur-Lot, pêchaient des écrevisses dans le ruisseau de la Masse. Les gendarmes de Cazals, en tournée eurent la curiosité de se rendre compte si les balances, dont se servaient les pêcheurs, étaient réglementaires. Ils les examinèrent et elles ne l'étaient pas. Les pêcheurs avaient pris plus de 100 écrevisses. Ils furent le rejeter dans le ruisseau et, par-dessus le marché, ils furent l'objet d'un procès-verbal.

#### Délit de pêche

Procès-verbal a été dressé à M. Broquin, de Bagnac, pour avoir pêché dans le Célé, en temps prohibé avec des engins non réglementaires.

## AU ROBINSON

Tous les samedis, dimanches et fêtes

### GRAND BAL

REPAS SUR COMMANDE  
NOCES ET BANQUETS  
Service transport : voiture du ROBINSON  
Départ en face de la Mairie. Tél. 207

#### TOUS LES JEUDIS, SOIRÉE

### EXAMENS DU B.P.E.S.M.

Les examens de Brevets de P.M. auront lieu en 1934 dans le département du Lot, à partir du 5 juillet 1934. Peuvent s'y présenter : tous les jeunes gens susceptibles d'être incorporés en octobre 1934 et avril 1935 ainsi que ceux qui âgés de 18 ans révolus désirent devancer l'appel de leur classe. Les demandes individuelles de candidats devront être groupées par Société et remises au service pour le 30 juin 1934, dernier délai. Elles devront spécifier notamment si l'intéressé possède le certificat d'études primaires ou un diplôme supérieur de l'Etat. Copie conforme de ces documents sera jointe à la demande ; à défaut le candidat devra subir un examen probatoire qui est du niveau du certificat d'études. Il y aura deux centres d'examens dans le département : 1<sup>o</sup> à Cahors ; 2<sup>o</sup> à Gramat.

Premier centre d'examen de Cahors : Examen probatoire pour les candidats seulement qui n'ont pas de diplôme le jeudi 5 juillet 1934 à 8 heures. Le vendredi 6 juillet : Tir. Epreuves Physiques. Le samedi 7 juillet : Marche. B.P.E.S.M

Saux

Médaille militaire. — Notre compatriote Henri Lespinard, soldat de la Grande Guerre, vient d'être décoré de la médaille militaire. C'est par décret du 18 mai 1934 qu'elle lui a été conférée. L'insigne lui sera remis ultérieurement.

Nous félicitons l'ami Lespinard pour la distinction dont il vient d'être l'objet. Elle prouve qu'il a fait bravement son devoir pendant la grande tourmente.

Le temps. — La chaleur est très vive sur notre plateau. Lundi dernier on a enregistré : + 30° à l'ombre à 16 heures. Mardi, le ciel a été couvert avec un peu de brume le matin. Le baromètre marque le beau temps. L'humidité donnée le 5 courant a été vite réduite en vapeur et les terres sont desséchées à nouveau.

Malgré le travail pressant de la fenaison on peut dire, sans crainte, avec le poète Reynaud :

Il est midi; la ferme a l'air d'être endormie. Le hangar, aux bœufiers, prête son ombre amie.

En effet : tout le travail agricole se concentre dans la préparation du foin, car tout autre est arrêté. Il ne fait pas bon s'aventurer, en plein soleil, dans les vallées pour donner à l'herbe des prés les soins nécessaires ; on attend l'ombre, soit pour mettre en meules, soit pour engranger. La récolte est plus que moyenne.

Le blé mûrit, trop vite même. Le grain peut subir les effets de la chaleur et être ridé. La récolte sera moins bonne que l'an dernier ; mais il y en a sept cents quintaux métriques de stockés et reportés. Les dépendances de la coopérative d'ici en contiennent assez pour nourrir les habitants de trois communes comme la notre pendant un an. Que fera-t-on de celui qui arrive ? L'avenir nous l'apprendra. Cependant, nous sommes en mesure d'affirmer qu'un endroit voisin, tout près de Saux, a écoulé tout son stock dans d'assez bonnes conditions à un minotier pas bien loin. Il y en a qui se débrouillent.

C'est le dégoût pour le cultivateur, car les autres récoltes ne se vendent guère mieux.

Les petits pois ont été la cause d'une douche plus que rafraîchissante pour le producteur, car beaucoup n'ont pas retiré l'argent de la graine de semence.

Alors ? On se demande de quoi demain sera fait.

Valprionde

Collision d'autos. — Une auto pilotée par M. Biau, boulanger à Montaignu-du-Quercy a heurté l'auto de M. Martin qui fut projetée dans le fossé de la route. M. Martin a reçu de légères contusions. La voiture est très abîmée.

Duravel. — Samedi, l'épouse Etcheber, de la Taillade, voulant prendre du maïs dans un sac, qui était dans le fond de sa cuisine, y trouvait dormant, bien enroulée, une couleuvre.

Aux cris d'effroi poussés par elle, à cette vue, son mari, convalescent d'une opération, vint aussitôt vers elle et se pencha sur elle, lui permettant de se faire rassurer par sa présence.

Heureusement que ce n'était pas une vipère, ces reptiles sont d'ailleurs, presque inexistant dans notre région.

Arrondissement de Figeac

Figeac. — L'activité du Syndicat d'Initiative ne se ralentit pas.

Sous la vigoureuse et intelligente impulsion de M. Coulaud, Sous-Préfet, sous la savante direction de M. Jules Marliere, Président du S.I., un guide complet, avec belles illustrations, a été édité, un bureau de tourisme avec permanence et téléphone a été créé à l'Hôtel de la Mon-

naie, des timbres-vignettes ont été répandus, indépendamment de deux conférences par T.S.F., une inoubliable séance de radio-reportage a propagé dans le monde entier les charmes de Figeac.

Tel est le résumé des efforts d'un passé tout récent. Cette campagne de propagande va se poursuivre aux premiers jours.

De belles affiches illustrées, envoyées dans les centres intéressants, placardées dans les principales gares et dans les lieux fréquentés par le grand public, attireront les regards des amateurs de beaux voyages et d'agréables séjours ; un dépliant artistique, de nouvelles timbres-vignettes vont être édités et lancés.

Enfin, du 15 juillet au 16 septembre, deux circuits par autocars, dorés et déjà organisés, feront de Figeac une tête de ligne secondant la voie ferrée et dirigeant les touristes vers des localités renommées et des sites merveilleux.

1<sup>er</sup> circuit (du dimanche) : vallées du Célé et du Lot ;

2<sup>e</sup> circuit (du jeudi et du 15 août) : Haute vallée du Lot et Conques.

Les touristes pourront visiter Figeac et effectuer dans une seule journée le circuit de leur choix en empruntant le réseau de la Cie du P.-O.-Midi.

Nul doute que tous les commerçants figeacois, tous les amis de Figeac qui attachent un grand intérêt à la cause du tourisme dirigé surtout vers nos régions, nul doute que les adhérents au Syndicat d'Initiative, non seulement renouvelleront leur confiance à cette active association, mais tiendront à cœur de former un rassemblement toujours plus important des bonnes volontés.

Une bonne note à « la Vieille Montagne ». — Pour les travaux de réparations au réseau électrique, la Société « La Vieille Montagne », concessionnaire de la distribution dans Figeac-Ville avait fait prévenir ses abonnés que le courant serait interrompu lundi, 18 courant, et lundi 25 courant. Mais soucieuse d'apporter le moins de gêne possible aux usagers, « la Vieille Montagne » a affecté à ces travaux toutes ses équipes disponibles qui en faisant diligence, ont réussi à exécuter lundi dernier, de 4 heures à midi, des travaux que l'on croyait ne pouvoir terminer que lundi prochain, 25 juin. Ainsi à cette dernière date l'usage du courant électrique sera normal, aucune restriction n'y sera apportée.

Accident du travail. — Dans une maison en construction du nouveau quartier, Avenue Jean-Jaurès, en soulevant un gros bloc de pierre, l'ouvrier Delroc Cyrien a été atteint d'un tour de rein qui l'oblige à interrompre tout travail pendant une douzaine de jours.

Mercuriale du 15 juin. — Blé, rien sur le marché ; Avoine, 8 fr. ; maïs, 20 francs ; haricots, 20 fr. ; pommes de terre, 6 fr. le double décalitre ; œufs, 3 francs la douzaine ; beurre, 16 fr. ; poules, 9 fr. ; poulets, 12 fr. ; lapins, 5 fr. ; le tout le kilo ; pigeons, 6 fr. la paire. Bœufs, 230 fr. ; veaux, 400 fr. ; moutons, 275 fr. ; porcs, 380 fr. les 100 kilos.

Bretenoux. — M. Guignard, peintre à la Cie du P.-O., a été tamponné par un wagonnet chargé de traverses. Il était occupé à pointer les traverses en cours de chargement, et ne vit pas arriver un deuxième wagon. Il fut pris entre les deux wagons. Il a été gravement blessé.

Ginrac. — Obsèques. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de notre regretté compatriote, M. Régis Souladé, employé des chemins de fer à Ivry (Seine), décédé, à l'âge de 27 ans.

Une foule considérable a assisté aux obsèques. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Ginrac.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Cajarc. — Probité. — M. Biassette, chef cantonnier à Cajarc, a trouvé un portefeuille bien garni qu'il a remis à son propriétaire.

Issendouls. — Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Maizen, ancien maire d'Issendouls, décédé à l'âge de 81 ans, à Gramat.

L'inhumation a eu lieu à Issendouls. Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Latronquière

Obsèques. — Dimanche, dans l'après-midi, eurent lieu les obsèques de Joseph Menchi, âgé de 18 ans, du bourg, victime d'un affreux accident d'auto, près de Soussceyrac. Un très long cortège accompagna le regretté défunt jusqu'à sa dernière demeure. Au cimetière, M. Marcel Escassut, instituteur, fit l'éloge, en un très beau discours, du cher disparu qui laisse dans un deuil cruel son père, sa mère et ses huit frères et sœurs.

Mariage. — Très prochainement aura lieu le mariage de M. Georges Rouquette, propriétaire-cultivateur aux Maniols, en cette commune, et de Mlle Jeanne Cancès, de Gouterdonde. Vœux de bonheur aux futurs époux.

La fête locale. — Notre fête patronale de la St-Jean, si réputée dans toute la région, sera, cette année, particulièrement brillante. Les membres du Comité s'ingénieront à tout préparer, à tout mettre au point pour dimanche. Les visiteurs seront émerveillés.

Livernon

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jean Sagnes, facteur des postes à Ribérac, décédé à l'âge de 44 ans. Il y a 2 mois, M. Sagnes fut obligé de cesser ses fonctions, en raison de son état de santé. Nous adressons à sa veuve, à son fils et à la famille nos sincères condoléances.

Assier

Foire du 18. — Notre foire du 18 juin n'a pas eu son importance habituelle, nos braves cultivateurs étant très occupés pour la rentrée des foins qui s'opère d'une façon merveilleuse vu la chaleur excessive.

Peu de marchés de bétail se sont conclus et sans cours définis.

Au marché à la volaille, les poules se sont vendues 3 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 50 ; canards, 4 fr. à 4 fr. 50, le tout le demi-kilo ; petits canards d'élevage, de 3 à 3 fr. 50 ; mulâtres, de 7 à 8 fr. ; oisons, de 12 à 16 fr., le tout la pièce.

Chevreux, 3 fr. le demi-kilo. Les œufs, 2 fr. 50 la douzaine.

Le marché aux légumes et primeurs était bien approvisionné et à des cours relativement abordables.

Corn

Conseil municipal. — Nos édiles se réunirent dimanche 17 juin, à 9 heures, en session ordinaire.

Etaient présents : MM. Bayou, maire ; Beulaquet, adjoint ; Labanhi, Nadal, Navet Adrien, Navet Raymond, Magot et Pélaprat.

Absents : MM. Valette et Quercy. Le Conseil désigna M. Nadal Pierre pour la révision de la liste des électeurs à la Chambre d'agriculture et décida le maintien de la taxe vicinale en 1935.

La situation financière fut ensuite très sérieusement étudiée et les budgets, additionnel de 1934 et primitif de 1935, furent établis.

On envisagea la construction d'un abreuvoir-lavoir dans la Causse de Corn et la mise en état des préaux du groupe scolaire ; les deux projets répondent au désir de notre population.

Notons en passant que la séance fut absolument calme : nos nouveaux élus remplacent avantageusement les « exaltés » qui, l'an dernier encore, entravaient la bonne marche des affaires communales.

Les enfants de Corn en Asie. — Après un séjour de 8 mois dans sa famille, au Mas de Pagès, M. Langlès Florent, a rejoint, pour une nouvelle période de 5 ans, son poste privilégié de Directeur de station radiotélégraphique à Shanghai concession française.

Et voici qu'après 8 ans et demi d'absence M. Fréjaville Honoré est venu rendre visite à sa mère et à sa grand-mère, au Mas de Pégori. Celui-ci occupe une charge importante dans les services de pilotage du port de Hai-Phong (Tonkin).

Issus de familles très modestes, partis pour l'école des apprentis-marins avec la seule instruction acquise à l'école primaire de Corn, nos deux jeunes compatriotes (ils ont l'un et l'autre, 33 ans) se sont fait, par leur travail opiniâtre et

leur rare intelligence, des situations enviables en Extrême-Orient. Après des débuts difficiles, ils jouissent aujourd'hui d'une grande aisance bien méritée. Nous les félicitons pour le bel exemple qu'ils ont donné et les brillants résultats qu'ils ont obtenus par le seul mérite de leurs efforts.

Grèzes

Accident d'auto. — Une auto dans laquelle avait pris place MM. Ernest Balmette et Louis Chérigues a capoté à 300 mètres environ du bourg d'Espédaillac. La voiture est en très mauvais état. Les deux occupants ont reçu des contusions sans gravité.

Sonac

Accident. — M. le docteur Laval a heurté avec son auto la motocyclette de M. Pélassié qui a été légèrement contusionné. La moto a été endommagée.

Bétail

Certificat d'études. — Ont été reçus aux examens du certificat d'études, les élèves de nos écoles publiques : Filles : Léa Soustre, Lucienne Alaux, Raymonde Sensez, Yvonne Montel, Garçons : André Gohépe, Louis Monboisse, Jean Bouygue. Nos félicitations.

A PARIS

Voyageurs, Touristes descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES À UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92 (Originaire du Lot) Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Gourdon

Payrignac

Bonne capture. — M. Vizon, propriétaire, a capturé un renard à l'aide d'un piège. L'animal a été abattu.

Martel

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de M. Damien Lasfargue, décédé presque subitement dans la nuit de vendredi à samedi, à l'âge de 83 ans. M. Lasfargue était un ancien négociant et fut, pendant plusieurs années, conseiller municipal de notre commune où il jouissait de la sympathie générale. Il avait été bien éprouvé, ces jours derniers.

Le dimanche précédent il suivait le convoi funèbre de sa fille aînée. La douleur qu'il éprouva à la suite de cette mort fut poignante.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Payrac

Obsèques. — Vendredi ont été célébrées les obsèques de M. Chavanic, ancien huissier, décédé subitement à l'âge de 80 ans. Une foule nombreuse de parents et d'amis ont suivi le convoi funèbre du regretté disparu dont nous prions la famille d'agréer nos sincères condoléances.

Aviation. — Notre excellent compatriote, l'aviateur Louis Laboudie, est venu survoler notre commune. La population a assisté aux évolutions de l'habile pilote qui a fait des glissements sur l'aile, d'impressionnantes loopings et décrit des courbes gracieuses. Félicitations et remerciements à M. Laboudie.

Vayrac

Foire. — Cours pratiqués à notre foire qui a été peu importante, par suite des travaux pressants de la saison.

Viande de boucherie : bœufs, de 150 à 180 fr. ; vaches, de 100 à 160 fr. ; veaux, de 200 à 250 fr., le tout les 50 kilos.

Attelettes : gros bœufs, de 4.000 à 4.500 fr. ; moyens, de 3.000 à 3.500 fr. ; le tout la paire.

Marché aux porcelets : forte baisse ; petits porcs de deux mois d'âge, de 60 à 80 fr. l'un suivant grosseur.

Halles : blé, néant ; maïs, 90 fr. ; avoine, 45 fr. ; le tout Pheclitrolle.

Marché à la volaille : poulets, 10 fr. ; poules, 9 fr. ; dindes, 9 fr., le tout le kilo.

Œufs, 2 fr. 50 la douzaine.

Certificat d'études. — Sont reçus au certificat d'études : Garçons : Jac-

ques de Thuin, Jean Causse, Jean-Marie Peuch, Gilbert Vitrac, Norbert Neuville, Henri Soubrié, Jean Noul, Georges Dumas, Edouard Bergeaud, Henri Laverdet, Eugène Laville.

Filles : Lucienne Delbos, Lucienne Boisseau, Jeanne Barrière, Marcelle Bourrés, Simone Monteil, Odette Désagulier, Marie Laval, Jeanne Pélaprat, Jeanné Gourbut.

De Mulhouse. — Ce matin, à 7 h. 45, la locomotive d'un train bondé de voyageurs, venant de la vallée de Wesseling, a défoncé le butoir en pleine gare de Mulhouse et est allée s'abattre sur les premières marches de l'escalier d'une passerelle en construction.

Le choc fut assez violent pour que trois wagons se déséquilibrèrent ; l'arrière du premier est rentré jusque dans le troisième compartiment du deuxième wagon.

Jusqu'ici, on a retiré trois cadavres des débris des wagons et une dizaine de blessés, dont plusieurs grièvement.

Arrestation de contrebandiers. — De Cannes. — Le poste de la douane de Cannes et la gendarmerie, après trois mois de surveillance, ont arrêté deux contrebandiers appartenant à une bande importante qui transportait, notamment d'Italie en France, des cargaisons de fromages.

Chaque voyage rapportait 18.000 fr. aux contrebandiers.

Le naufrage du « Dresden ». — De Copenhague. — Suivant de nouveaux détails sur le naufrage du paquebot « Dresden » qui portait 1.000 passagers, qui toucha un récif et coula au large de la Norvège, une douzaine de passagers ont été blessés au cours de la panique qui se produisit à bord. On compte 5 disparus.

Explosion. — Une explosion de foudre fait sauter les gens avertis lorsqu'ils voient les enfants avec des Poux. Peut-on ignorer que la Marie-Rose, liquide végétal parfumé, tue Poux et Lentes en trois minutes. Le flacon de véritable Marie-Rose coûte 3 fr. 80. Pharmacie, Herbor.

Brûlerie San-Salvador LE HAVRE

La MAISON PENET prévient sa clientèle qu'elle a le dépôt des excellents cafés San-Salvador, en provenance directe du Havre.

Consommateurs et gourmets réclamez-le à votre épiciers qui vous le fournira avec superbes primes ou sans primes

Qualité et prix défiant toute concurrence

ON ACHETE

Noix verte et fraîche

S'adresser à la Distillerie DELPECH-PAULUS, à Cahors.

A LOUER OU A VENDRE

Petite Maison

deux pièces. Campagne agréable près Cahors, bien desservie. — Jardin, cave, eau. Nombreuses dépendances. Meublée ou non

S'adresser ou écrire : Docteur BOUTARY à DOUELLE

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Question au ministre de la justice

M. René Besse demande à M. le ministre de la justice : 1<sup>o</sup> si un receveur de l'enregistrement, ayant exercé ses fonctions pendant 14 ans, peut, après accomplissement d'un stage d'un an en qualité de clerc de notaire, être nommé titulaire d'un office de notaire, situé dans la localité où il exerçait en dernier lieu ses fonctions de receveur de l'enregistrement ; 2<sup>o</sup> si le même receveur, en vue de sa nomination à cette charge, peut valablement accomplir son stage d'un an dans cette étude ; 3<sup>o</sup> si un stage d'un an en qualité de clerc d'avoué, accompli avant l'entrée dans l'administration de l'enregistrement, peut remplacer le stage de clerc de notaire.

Réponse. — 1<sup>o</sup> Aucun texte législatif ou réglementaire ne s'oppose à la nomination d'un receveur d'enregistrement remplissant les conditions requises par l'article 37 de la loi du 25 ventôse an XI, modifié par la loi du 12 août 1912, comme titulaire d'un office de notaire situé dans la localité même où il exerçait en dernier lieu ses fonctions administratives, sous réserve toutefois de la dispense du garde des sceaux, visée audit article, et de l'avis qu'est appelé à

RENSEIGNEMENTS

Question au ministre de la justice

M. René Besse demande à M. le ministre de la justice : 1<sup>o</sup> si un receveur de l'enregistrement, ayant exercé ses fonctions pendant 14 ans, peut, après accomplissement d'un stage d'un an en qualité de clerc de notaire, être nommé titulaire d'un office de notaire, situé dans la localité où il exerçait en dernier lieu ses fonctions de receveur de l'enregistrement ; 2<sup>o</sup> si le même receveur, en vue de sa nomination à cette charge, peut valablement accomplir son stage d'un an dans cette étude ; 3<sup>o</sup> si un stage d'un an en qualité de clerc d'avoué, accompli avant l'entrée dans l'administration de l'enregistrement, peut remplacer le stage de clerc de notaire.

Réponse. — 1<sup>o</sup> Aucun texte législatif ou réglementaire ne s'oppose à la nomination d'un receveur d'enregistrement remplissant les conditions requises par l'article 37 de la loi du 25 ventôse an XI, modifié par la loi du 12 août 1912, comme titulaire d'un office de notaire situé dans la localité même où il exerçait en dernier lieu ses fonctions administratives, sous réserve toutefois de la dispense du garde des sceaux, visée audit article, et de l'avis qu'est appelé à

Feuilleton du « Journal du Lot » 2

Le 7 fatal

Adapté de l'Anglais

Par E.-Pierre LUGUET

CHAPITRE PREMIER

UNE JOURNÉE FUNESTE

Le chiffre 7 était là s'inscrivant en rouge sur la feuille de l'éphéméride, et prenait à mes yeux prévenus des apparences de masse, de hache ou de gibet. Je craignais je ne sais quoi, mais je craignais quelque chose.

Me levant brusquement, je fis un pas vers la porte dans l'intention de demander à M. Mackelway de me laisser aller à la carrière, comme à l'habitude, par le train, mais à peine debout, je me rassis. Quelle raison donnerais-je à M. Mackelway pour me refuser à exécuter ses instructions ? Lui avouerai-je mon appréhension ? L'endroit de son neveu ? Lui parlerais-je de notre rivalité ? Lui dirais-je, au contraire, qu'en ce jour fatidique je désirais faire mes affaires tout seul, et selon mes propres intentions ?

La première de ces deux raisons m'obligeait à introduire le nom de Barbara dans le débat, et c'est ce que je ne voulais pas. Personnellement,

je ne redoutais aucune violence ; l'argent seul éveillait mon inquiétude. L'homme qui manipule l'argent d'autrui est obligé à une grande circonspection. Le vent de la suspicion ternit d'autant plus facilement sa réputation qu'une plus grande confiance lui a été accordée.

Comme je ne pouvais plaider le premier motif auprès de Mackelway, je ne pouvais conséquemment plaider le second. Bien que je ne doutasse pas qu'un grain de superstition entrât dans ce cerveau commercial, je n'avais aucun espoir de lui faire partager ma propre folie. J'étais si tourmenté cependant, que, M. Gwin venant au bureau ce jour-là, je n'aurais pas hésité à me confier à lui.

Mais, précisément, le 7 juillet de cette année tombait un samedi, et M. Gwin et sa fille étaient partis à midi pour leur maison de campagne à Geneva Lake. Je n'avais donc plus qu'à m'en remettre aux mains de la Providence, et à faire face aux événements.

A trois heures moins le quart, je remplissais la dernière enveloppe de paye ; je fourais tout l'argent ainsi que le registre d'émargement dans le sac qui m'accompagnait toujours, au cours de mes différentes opérations de payeur. Ouvrant le tiroir du bureau, je pris un petit revolver nickelle, propriété de la maison, et placé là pour l'usage exclusif du caissier.

Depuis trois ans, les cartouches dont le barillet de cette arme était

garni, n'avaient pas été renouvelées. Après m'être assuré que la charge était bien en place et prête à faire son office en cas d'alerte, je glissai l'objet dans ma poche de derrière. Puis, enlevant mes bouts de manches, je me lavai les mains, me donnai un coup de peigne et passai ma jaquette. J'étais prêt à affronter Bostwich et la « Red Flier ». (1).

De mes fenêtres de la façade, je jetai un coup d'œil dans la rue ; l'énorme voiture attendait, mais Bostwich n'était pas là.

J'entrai dans le bureau particulier de Mackelway pour l'informer du fait. — Ne vous inquiétez pas Jim, Len sera là dans un petit moment.

— C'est qu'il est trop tard maintenant pour que je puisse prendre ce train, M. Mackelway, dis-je, et il faudrait que je fusse à la carrière à 6 h., de façon à être prêt au moment où les hommes quitteront le travail.

— La « Flier » vous déposera à Fentonville une heure et demie après votre départ du bureau, répondit Mackelway. Elle pourrait même accomplir le trajet en une heure, n'était la limite de vitesse prescrite dans la cité. Quand vous serez sorti du faubourg d'Engelwood, Len la laissera aller, et vous la verrez alors distancer n'importe quel autre engin roulant sur pneus.

Les yeux de Mackelway habituellement sans expression, s'animèrent à

(1) Flèche rouge.

ces paroles. Si cet homme pouvait avoir au monde une autre passion que le macadam ou le macadamisme des routes, cette autre passion était certainement provoquée par ces modernes inventions.

— Voici un journal du soir, dit-il, lisez-le et prenez votre mal en patience. Vous et votre paye arriverez à la carrière en temps voulu.

Je pris le journal et retournai à mon poste habituel. Mais il m'était impossible de distinguer un mot : une légion de 7 embrasés dansaient devant mes yeux. Je réussis cependant à lire une courte information télégraphique où il était parlé d'un vol de valeurs commises dans un bureau de poste. La dépêche provenait d'un endroit nommé Tampico.

Le nom de cette ville est donné ici comme un guide possible aux docteurs, psychologues, ou autres experts en matière de phénomènes psychiques, d'inconscience, qui pourraient être intéressés par mon cas et fournir une explication de l'étrange événement que je vais raconter.

A 3 h. 30, ma porte s'ouvrit et Bostwich en personne entra.

— Si vous êtes prêt, je suis tout à vous, M. Layton dit-il.

— Je suis prêt depuis pas mal de temps.

— Eh bien, descendons et partons. Il se dirigea vers la porte. Je pris le sac dans le coffre-fort et suivis Bostwich à travers les couloirs.

— Une lettre pour vous, Jim, dit

le garçon de bureau en poussant la missive vers moi au travers du petit guichet qui surmontait sa table. Elle vient d'arriver par distribution spéciale.

Mon cœur battit un peu plus fort à l'aspect de l'adresse inscrite sur l'enveloppe. La lettre était de Barbara.

Bostwich était déjà dans la rue. Je m'attardais à dessiner pour la lire, ne me souciant pas de l'ouvrage en sa présence.

Voici cette lettre :

« Cher Monsieur Layton,

« Je vous écris d'Union Station quelques minutes avant de prendre le train pour Geneva-Lake avec mon père. Pouvez-vous venir au Lake demain matin et passer la journée avec nous ? M. Bostwich doit venir, et vous savez combien je serai heureuse de vous avoir là.

« En dehors du plaisir que votre compagnie nous procurera à mon père et à moi, il faut, je le sens, que je vous dise quelque chose d'important. Jusqu'à ce que je puisse vous voir et causer avec vous, veillez bien sur vous, je vous en prie, spécialement dans vos rapports avec M. Bostwich. Je suis un peu énigmatique, j'en conviens, mais je ne puis m'expliquer mieux tant que je ne vous aurai pas vu.

« En hâte et sincèrement,

« Barbara ».

La sincérité et la hâte de Barbara se traîssaient dans l'apposition d'un timbre de distribution spéciale. Expédiée un peu avant midi, la lettre en question avait été levée à la Northwestern Station, portée au bureau central des postes et remise entre mes mains à 3 h. 30.

**Bibliographie**

MAX DU VEUZIT

**SA MAMAN DE PAPIER**

Un volume in-16 broché. Prix: 12 fr. Editions Tallandier, 75, Rue Dareau, Paris (14<sup>e</sup>).

Les livres de Max du Veuzit se suivent mais ne se ressemblent pas, quant au sujet du moins.

Avec *Sa Maman de Papier* qui paraît actuellement aux Editions Tallandier, c'est autour d'un enfant que l'intrigue se développe, d'un bébé naïf et fragile dont les petites mains innocentes tiennent le bonheur et la destinée de ses parents.

Nous ne voulons pas déflorer ce livre en le racontant mais les plus belles pages sont, certainement, celles où le petit bonhomme de trois ans vrille innocemment le cœur de son père réclonnant, dans son langage puéril, la présence de sa maman absente: «... une maman qui remue... qui parle... qui embrasse son petit garçon...»

Et les réflexions naïves du bambin, ses mines adorables, ses moues tragiques ne sont-elles pas autant de choses émouvantes, créées par la nature pour troubler la sérénité masculine de l'homme fort et égoïste que cette faiblesse enfantine dressée contre lui désarme totalement.

Comme la goutte d'eau tombant toujours au même endroit creuse la pierre inamoviblement, le sourire de l'enfant transforme le père farouche et l'humanise vers la grâce féminine...

Max du Veuzit a écrit là une œuvre charmante et reposante que toutes les lectrices voudront lire: les mères, parce qu'elle leur évoquera les visages fûtés de leurs bébés et leurs premiers charabias: les jeunes filles, parce qu'elles y retrouveront les belles histoires d'amour auxquelles leur auteur favori les a habituées.

A tous et à toutes nous disons: si vous voulez connaître les douces émotions qui vont du rire aux larmes, les beaux élans généreux d'une âme de femme aimante, les réactions de l'orgueil masculin, et enfin les naïves impressions d'un bambin adorable de candeur, lisez *Sa Maman de Papier*. Ce livre ne renferme pas de pages dramatiques et de coups de théâtre, il émeut profondément par la simplicité de scènes charmantes qui sont uniquement copiées sur la vie. Tous nos lecteurs voudront lire cet ouvrage.

**LES ANNALES**

Une enquête de Georges Le Fèvre, l'auteur de *Je suis un gueux* et l'historiographe de la *Croisière Jaune*, paraît dans les *Annales*, sous le titre: «A la recherche du Français moyen». On se doute du prodigieux intérêt qu'elle présente. Lire également dans les *Annales*, avec vingt articles d'actualité éclatants, un morceau de choix: des Lettres inédites de Dostoevsky. Partout: 2 francs.

**LA NATURE**

Où peut-on trouver une variété de documentation comparable à celle qui fait l'attrait de *La Nature*? Où pourrait-on chercher ailleurs à se renseigner sur les multiples progrès des sciences et de leurs applications et suivre le mouvement des idées dans les multiples domaines scientifiques de l'activité humaine? Ecrite pour l'homme cultivé, désireux de se tenir à jour de toutes les nouveautés et de développer son esprit, *La Nature* n'est pas une revue de spécialistes; elle aborde les problèmes les plus divers avec bon sens, avec clarté, avec agrément et la magnificence illustrative qui complète chaque étude facilitée à tous la compréhension des domaines qui ne sont pas dans leurs préoccupations de chaque jour. Par là, elle est la lecture indispensable de tout «honnête homme» voulant se maintenir au courant des progrès de l'esprit humain.

On en jugera simplement, en parcourant le sommaire du dernier numéro qui vient de paraître:

Architecture et sculpture en ciment moulé, par Charles Braemer; Le parc zoologique de Clères, par Albert Milice; Le rayonnement cosmique (suite), par Marc Lesage; Verrons-nous cette année l'avion léger à 20.000 francs? par Jean Lacaine; Du phonographe à l'endomécanique: deux nouvelles applications du pick-up cinématographique et mécanographiques électriques, par Jean Hesse; L'école nationale d'Arts et Métiers de Chalons-sur-Marne possède aujourd'hui de remarquables laboratoires: coup d'œil historique sur les écoles françaises d'Arts et Métiers, par Jacques Boyer; La crise du varech, par René Merle; Un cactus bizarre: l'Echinocactus géant, par L. Kuentz; Les richesses du Katanga: III. — Le Radium, par G. Remacle; Une exposition du Sahara au musée d'Ethnographie du Trocadéro, par Deborah Liszytz et Denise Paulme; Actualité astronomique, par Lucien Rudeaux. Comment et pourquoi manger du sel? par J. Chaussin; L'abîme le plus profond de France; Le mois météorologique: avril 1934, par Em. Roger; La radiophonie pratique: conseils pratiques: nouveautés radiotechniques, constructions d'appareils simples, par P. Hémardinquer; Livres nouveaux; Notes et informations; Inventions et nouveautés; Boîte aux lettres: Documents photographiques.

Comme on le voit, *La Nature* est tout indiquée aux jeunes étudiants, aux savants et ingénieurs, aux amateurs et bricoleurs, à tous ceux que préoccupe le noble désir de savoir.

**DÉMÉNAGEMENTS VERS PARIS**

des garanties: 60 ans de métier des prix intéressants suivant délai

CORVISIER, ASNIÈRES, (Seine).

**PLUS D'IVROGNES**  
POUDRE JANEHO.  
Indigestion, sans goût. Boîte 10 fr. 60  
Laboratoire JANEHO, 12, rue de Valenciennes  
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

**ÉTÉ 1934**

Service depuis le 15 mai 1934  
Relations rapides et directes de PARIS (Quai d'Orsay) à BARCELONE par Limoges-Toulouse-Narbonne

Billets directs simples et d'aller et retour

Enregistrement direct des Bagages

Deux services journaliers par trains rapides avec le seul changement de train à la frontière. — 1<sup>er</sup> Service « Barcelone-Express ». — En France, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cl. (Wagon-Lits de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> classes de Paris à Limoges, wagon-restaurant de Paris à Vierzon et de Port-Bou à Barcelone).

Départ de Paris-Quai d'Orsay: 19 h. 20.

En Espagne, train de 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> cl. et voiture Salon Pullman. Arrivée à Barcelone: 12 h. 13. — 2<sup>e</sup> Service. — Toutes classes en France, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> classes en Espagne (wagons-lits de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cl. de Paris à Toulouse, Wa-

gon-Restaurant de Toulouse à Cerbere et de Port-Bou à Barcelone).

Départ de Paris-Quai d'Orsay: 21 h. 10.

Arrivée à Barcelone: 19 h. 16.

Autre service journalier par trains rapides toutes classes (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> classes en Espagne. — Changement de train à Toulouse, Narbonne et Port-Bou. — Départ de Paris-Quai d'Orsay: 10 h. 15. — Arrivée à Barcelone: 7 h. 53. (Wagon-Restaurant Paris-Toulouse).

Nota. — Un service de bateaux a lieu tous les jours sauf le dimanche entre Barcelone et Palma (Iles Baléares). Départ de Barcelone à 21 h.; arrivée à Palma à 7 h. le lendemain matin.

La Route des Monts d'Auvergne au départ de Rocamadour (Lot)

Excursion de trois jours en autocar par Vic-sur-Cère, le Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Flour, Aurillac, du 2 juillet au 10 septembre 1934. — Prix du transport pour les trois journées, 350 francs.

Pour les jours de mise en marche et tous autres renseignements, s'adresser aux gares intéressées; aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris; aux principales agences de voyages.

**ÉTÉ 1934**

Excursion en autocar dans le Bas-Limousin, le Quercy et le Périgord.

Cinq circuits automobiles au départ de Brive, du 8 juillet au 23 septembre; deux circuits au départ de Rocamadour, du 1<sup>er</sup> juillet au 25 septembre; quatre circuits au départ de Périgueux et des Eyzies, du 14 juillet au 23 septembre.

Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées; aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

**ÉTÉ 1934**

**De Paris aux Stations Thermales d'Auvergne**

Depuis le 14 mai fonctionne un service de voitures directes toutes classes et couchettes 1<sup>re</sup> classe pour La Bourboule et Le Mont-Dore dans le train express de nuit partant de Paris-Austerlitz, à 20 h. 07.

Depuis le 26 mai, un train rapide de nuit toutes classes, couchettes 1<sup>re</sup> classe (remplacées par un wagon-lits mixte 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> classes du 16 juin au 1<sup>er</sup> septembre):

Paris-Quai d'Orsay dép. 21 h. 22. La Bourboule arr. 7 h. 12. Le Mont-Dore arr. 7 h. 33 (St-Nectaire arr. 9 h. 20 à partir du 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 25 septembre, par correspondance automobile).

A partir du 23 juin, train rapide de jour toutes classes et wagon-restaurant: Paris-Quai d'Orsay, départ 10 h. 35. La Bourboule, arrivée, 18 h. 27. Le Mont-Dore, arrivée, 18 h. 44. (St-Nectaire, arrivée, 20 h. 20. (par correspondance automobile).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

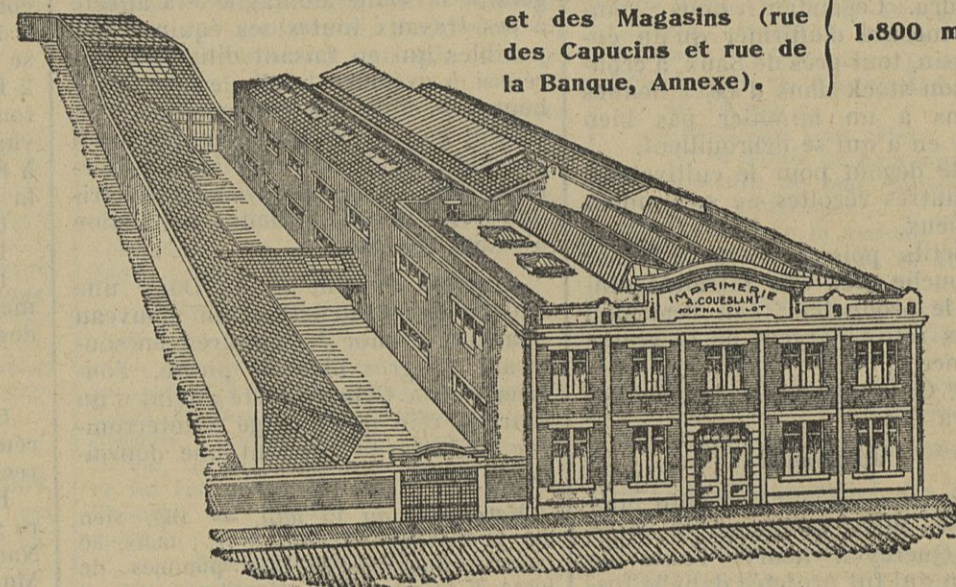
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

**SERVICE D'ÉTÉ 1934**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

	Exp. d. m.		OMNIB.		EXP.		MIXTE		RAPIDE		RAPIDE		EXP.		RAPIDE		OMNIB.		
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	
PARIS (Orsay) dép.	22	46	10	15	19	20	20	20	21	10	10	10	10	20	20	21	10	10	10
PARIS (Aust.) dép.	22	46	10	15	19	20	20	20	21	10	10	10	10	20	20	21	10	10	10
LIMOGES (arrivée) départ.	5	36	15	44	0	8	2	3	16	16	16	16	16	2	3	16	16	16	16
BRIVE (arrivée) départ.	7	22	17	32	1	36	4	8	5	11	11	11	11	4	16	5	11	11	11
Gignac-Cressensac.	7	36	12	33	15	55	17	38	18	10	1	42	4	16	5	11	11	11	11
SOUILLAC. dép.	8	38	13	39	16	49	18	16	19	41	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAZOULES.	8	45	13	46	16	56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8	50	13	51	17	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon.	9	14	1	17	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nozac.	9	10	14	11	17	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON. dép.	9	24	14	25	17	32	18	40	20	33	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.	9	33	14	34	17	41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac.	9	44	14	45	17	52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.	9	53	14	56	18	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.	10	5	15	6	18	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Espère.	10	13	15	14	18	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS (arrivée) départ.	10	22	15	23	18	30	19	16	3	11	—	—	—	6	4	6	58	7	27
Sept-Ponts.	11	50	17	50	19	20	—	—	—	—	—	—	—	6	8	7	2	7	33
Cieureac.	12	1	18	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Labenque.	12	23	18	28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Causade.	12	51	18	58	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13	23	19	30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	52	—	8	27	—
TOULOUSE. arr.	16	43	20	55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	14	8	10	8	59

**De Toulouse à Paris par Cahors**

	OMNIB.		EXP.		EXP.		EXP.		RAPIDE		RAPIDE		EXP.		RAPIDE		OMNIB.		
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	
TOULOUSE... d.	4	53	8	47	10	30	15	51	19	44	21	3	—	23	11	—	—	—	—
MONTAUBAN. d.	6	8	9	53	11	15	16	38	20	29	21	48	—	23	49	—	—	—	—
Causade.	6	48	10	32	11	34	17	12	20	49	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Labenque.	7	25	11	13	—	—	17	43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieureac.	7	33	11	22	—	—	17	56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts.	7	43	11	32	—	—	18	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS... (arr.)	7	49	11	38	12	11	18	12	21	30	22	47	—	0	43	—	—	—	—
Espère.	8	16	—	—	12	15	18	20	21	34	22	51	—	0	46	—	—	—	—
St-Denis-Catus.	8	29	—	—	18	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8	42	—	—	18	57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac.	8	51	—	—	19	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.	8	59	—	—	19	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON (d.)	9	12	—	—	12	55	19	27	22	18	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nozac.	9	19	—	—	19	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9	28	—	—	19	43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	9	35	—	—	19	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAZOULES.	9	41	—	—	19	56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SOUILLAC. dép.	9	55	—	—	13	16	20	7	22	43	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gignac-Cressens.	10	22	—	—	20	3													